

Enquête sur l'organisation et le fonctionnement des UCC un an après leur mise en place sur la région Rhône Alpes.

Résumé

Contexte : La Maladie d'Alzheimer et les Maladies Apparentées (MAMA) sont caractérisées par une atteinte des fonctions cognitives associée à des troubles psycho-comportementaux et une perte d'autonomie. La survenue imprévisible de ces symptômes et les difficultés qui peuvent être rencontrées pour les stabiliser conduisent parfois à des situations de crise. Pour répondre à ces situations, le plan Alzheimer 2008-2012 a permis la création d'Unités Cognitivo-Comportementales (UCC).

Objectif : L'objectif de cette enquête était de mieux connaître le fonctionnement effectif des UCC en région Rhône Alpes plus d'un an après leur mise en place.

Méthode : Un questionnaire a été administré sur le lieu de l'UCC directement avec les équipes. Ce questionnaire comportait 5 thématiques : le profil des patients, le type de structure le personnel, les prises en soin et l'admission et l'orientation

Résultats : Sur les 8 UCC contactés, 7 ont accepté de nous recevoir. Les réponses montrent que les objectifs premiers sont respectés puisque ces structures accueillent des patients présentant une MAMA avec des troubles psycho-comportementaux et permettent dans l'ensemble de réduire les troubles du comportement (Inventaire Neuro-Psychiatrique) via l'instauration d'une prise en soin adaptée.

Conclusion : Malgré l'hétérogénéité apparente entre les différentes UCC, l'enquête a permis de regrouper des problématiques et réflexions communes. Elle souligne l'intérêt de l'insertion de ces unités dans une filière de soins Alzheimer spécialisée dans les troubles du comportement.